



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

SOMMAIRE DU BIR N°19 DU 10 FEVRIER 2020

DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT	2
PERSONNELS DE DIRECTION : APPEL À CANDIDATURE AUX FONCTIONS D'ADJOINT	2
DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS	3
CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS CERTIFIÉS ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT	3
CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL.....	5
CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS ET CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION SPORTIVE ET SPORTIVE.....	7
CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE.....	8
DIRECTION DES ENSEIGNANTS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS	9
CCMI COMPÉTENTE A L'EGARD DES MAITRES DES ETABLISSEMENTS PRIVES DU 1 ^{ER} DEGRE	9
DÉLÉGATION REGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE	11
RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE H/F GRETA DE LA LOIRE	11
UNIVERSITÉ LUMIÈRE – LYON 2	12
RECRUTEMENT D'UN-E ENSEIGNANT-E VACATAIRE À L'UNIVERSITÉ LYON 2 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	12

DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

PERSONNELS DE DIRECTION : APPEL À CANDIDATURE AUX FONCTIONS D'ADJOINT

BIR n° 19 du 10 février 2020

Réf : DE1/DIR

Afin d'assurer la suppléance des proviseurs ou principaux adjoints absents au cours de l'année scolaire, il est procédé à un appel à candidatures auprès des personnels titulaires de l'académie.

Les personnels qui souhaitent faire fonction d'adjoint au chef d'établissement doivent adresser leur demande manuscrite accompagnée d'un curriculum-vitae, revêtue de l'avis de leur supérieur hiérarchique, avant le 21 février 2020 au rectorat de l'académie de Lyon – bureau DE 1 (de1@ac-lyon.fr).

Les candidats à ces fonctions seront reçus en entretien par les IA-IPR établissements et vie scolaire.

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS CERTIFIÉS ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

BIR n° 19 du 10 février 2020

Réf : DIPE 2/3/CD n° 20-012

L'article 1 de l'arrêté rectoral DIPE 2/3/CD n° 2019-079 du 1^{er} octobre 2019 est modifié comme suit par l'arrêté rectoral DIPE 2/3CD n° 20-008 du 28 janvier 2020. Sont désignés comme membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des **professeurs certifiés et adjoints d'enseignements** :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

a) Membres titulaires

- M. Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président,
- Mme Claudine Mayot, secrétaire générale de l'académie de Lyon par intérim,
- M. Guy Charlot, directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône,
- M. Jean-Pierre Batailler, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire,
- Mme Marilyn Remer, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain,
- M. Alban Heinrich, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Anne Laigle, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Vincent Camet, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- M. Michel Figuet, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Véronique Julien, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- Mme Marie-Antoinette Bertrand, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Etienne Maurau, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, doyen des IA-IPR,
- M. Noël Morel, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Dominique Terry, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Bruno Bigi, proviseur, lycée la Martinière Monplaisir, Lyon 8^{ème}
- M. Eric Bellot, proviseur, lycée Jean-Paul Sartre, Bron
- Mme Anne-Marie Brugeas, proviseure, lycée Ampère, Lyon 2^{ème}
- M. Eric Dupraz, proviseur, lycée René Descartes, Saint-Genis-Laval,
- M. Eric Esvan, proviseur, lycée René Cassin, Tarare.

b) Membres suppléants

- Mme Stéphanie De Saint Jean, adjointe au secrétaire général de l'académie de Lyon, DRH,
- Mme Carla Afonso, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- Mme Sylvie Chabrol, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Olivier Georges, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- M. David Lafarge, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Véronique Monmaron, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Didier Rauch, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Odile Straub, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Vincent Tuleu, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- M. Olivier Coutarel, proviseur, lycée Antoine de Saint-Exupéry, Lyon 4^{ème},
- Mme Sylvie Cussac, principale, collège Léon Comas, Villars-les-Dombes,
- Mme Dominique Fazeli, proviseure, lycée Edouard Branly, Lyon 5^{ème}
- Mme Nora Frahi, principale, collège Jean Monnet, Lyon 2^{ème},
- M. Pierre Ronchail, proviseur, lycée la Martinière Diderot, Lyon 1^{er},
- M. Simon Valette, proviseur, lycée du Bugey, Belley
- Mme Isabelle Lacroix, directrice des personnels enseignants,
- Mme Cathy Oliver Chauvière, cheffe de bureau, direction des personnels enseignants,
- Mme Fabienne Guichon, adjointe à la directrice des personnels enseignants,
- M. Luc Pelissier, chef de bureau, direction des personnels enseignants.

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CLASSE EXCEPTIONNELLE	
M. Hervé Dussert (SNES-SNESup FSU) Collège Marcel Pagnol – Pierre-Bénite (69)	M. Yves Pichon (SNES-SNESup FSU) Collège Jean Dasté - Saint-Etienne (42)

HORS CLASSE	
Mme Malika Ait-Ouaret (SNES-SNESup FSU) SEP Lycée Louis Armand – Villefranche-sur-Saône (69)	Mme Catherine By (SNES-SNESup FSU) Lycée Jean Puy – Roanne (42)
M. Didier Merle (SNES-SNESup FSU) Lycée Albert Camus - Rillieux-la-Pape (69)	Mme Hélène Lacombe (SNES-SNESup FSU) Lycée Marcel Sembat – Vénissieux (69)
Mme Marie-Laure Rebière (SNES-SNESup FSU) Collège Jacques Prévert – Saint-Symphorien-d’Ozon (69)	Mme Laurence Thoumine (SNES-SNESup FSU) Centre MGEN de Chanay – Chanay (01)
M. Philippe Mallet (SNES-SNESup FSU) Lycée Joseph-Marie Carriat – Bourg-en-Bresse (01)	Mme Marie-Rita Barthelemy (SNES-SNESup FSU) Lycée Honoré d’Urfé – Saint-Etienne (42)
Mme Véronique Moriset (SNALC) Lycée Ampère – Lyon 2 ^{ème} (69)	M. Olivier Gay (SNALC) Collège Louis Aragon - Mably (42)
CLASSE NORMALE	
Mme Ludivine Rosset (SNES-SNESup FSU) Lycée Charlie Chaplin - Décines-Charpieu (69)	Mme Virginie Pays (SNES-SNESup FSU) Collège Jean-Claude Ruet – Villié-Morgon (69)
M. François Jandaud (SNES-SNESup FSU) Collège Jean Perrin – Lyon 9 ^{ème} (69)	M. Hugues Navarro (SNES-SNESup FSU) Collège Gaston Baty – Pélussin (42)
Mme Estelle Tomasini (SNES-SNESup FSU) Lycée Honoré d’Urfé - Saint-Etienne (42)	Mme Céline Portejoie (SNES-SNESup FSU) Lycée Saint-Just – Lyon 5 ^e (69)
Mme Sandrine Pasini (SNES-SNESup FSU) Collège Paul Claudel - Lagnieu (01)	Mme Emilie Respingue (SNES-SNESup FSU) Collège Raoul Dufy – Lyon 3 ^{ème} (69)
Mme Aline Drouot (SNES-SNESup FSU) Lycée René Cassin – Tarare (69)	Mme Nathalie Proriot (SNES-SNESup FSU) Université de St Etienne – Saint-Etienne (42)
Mme Nadège Pagliaroli (SNES-SNESup FSU) Collège Frédéric Mistral – Feyzin (69)	M. Amiel Gerin (SNES-SNESup FSU) Collège les Iris – Villeurbanne (69)
M. Romain Allard (SNES-SNESup FSU) Lycée Honoré d’Urfé – Saint-Etienne (42)	Mme Maud Arnoux (SNES-SNESup FSU) Lycée Auguste et Louis Lumière – Lyon 8 ^{ème} (69)
M. Christophe Paterna (SNALC) Lycée Carnot - Roanne (42)	M. Laurent Freynet (SNALC) Collège Jean Jaurès – Villeurbanne (69)
Mme Muriel Cairon (FNEC FP FO) Lycée Colbert – Lyon 8 ^{ème} (69)	Mme Sandrine Lavanant (FNEC FP FO) Collège les Servièzes – Meyzieu (69)
Mme Quélen Auduc (SUD éducation) Collège Jean Renoir – Neuville-sur-Saône (69)	M. Romain Lapierre (SUD éducation) Collège Morice Leroux – Villeurbanne (69)
M. Frédéric Ammar-Khodja (SGEN-CFDT) Collège Mont Saint Rigaud – Monsols (69)	M. Guillaume Saujot (SGEN-CFDT) Collège Théodor Monod - Bron (69)
M. Jonathan Galou (SE-UNSA SN2D-Unsa) Collège Simone Lagrange – Villeurbanne (69)	Mme Léa Postil (SE-UNSA SN2D-Unsa) Collège Henri Barbusse – Vaux-en-Velin (69)
Mme Anne-Claire Gautheron (CGT Educ’action) Collège Morice Leroux – Villeurbanne (69)	M. Vincent Nodin (CGT Educ’action) Collège du Pilat – Bourg Argental (42)

CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

BIR n° 19 du 10 février 2020
Réf : DIPE n° 20-014

L'article 1 de l'arrêté rectoral DIPE 4/CD n° 2019-073 du 1^{er} octobre 2019 est modifié comme suit par l'arrêté rectoral DIPE 4/CD n° 2020-009 du 28 janvier 2020. Sont désignés comme membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des **professeurs de lycée professionnel** :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

a) Membres titulaires

- M. Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président,
- Mme Claudine Mayot, secrétaire générale de l'académie de Lyon par intérim,
- Mme Monique Bouvier, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Jean-Hugues Brondin, inspecteur de l'éducation nationale,
- Mme Christine Guichart, inspectrice de l'éducation nationale,
- Mme Nathalie Joret, inspectrice de l'éducation nationale,
- Mme Christiane Ribat Dovale, inspectrice de l'éducation nationale,
- Mme Malika Saidi, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Jean-Pierre Biemann, proviseur, LP lycée des métiers André Cuzin, Caluire-et-Cuire,
- Mme Nathalie Richard, proviseure, LP lycée des métiers Louise Labé, Lyon 7^{ème},

b) Membres suppléants

- Mme Stéphanie De Saint Jean, adjointe au secrétaire général de l'académie de Lyon, directrice des ressources humaines,
- M. Jean Christophe Gauffre, inspecteur de l'éducation nationale, doyen des IEN-ET-EG et IO,
- Mme Catherine Lamboley, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Serge Mathoux, inspecteur de l'éducation nationale,
- Mme Jacqueline Meiller, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Thierry Braillon, proviseur, LP lycée des métiers Jacques de Flesselles, Lyon 1^{er},
- Mme Christine Witkowski, proviseure, LP lycée des métiers Camille Claudel, Lyon 4^{ème},
- Mme Isabelle Lacroix, directrice des personnels enseignants,
- Mme Claudine Gadet, cheffe de bureau des personnels enseignants,
- Mme Fabienne Guichon, adjointe à la directrice des personnels enseignants,

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CLASSE EXCEPTIONNELLE	
Mme Sophie Longin (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel Marie Curie - Villeurbanne (69)	M. Pierre Odet (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel Marc Seguin - Vénissieux (69)
HORS CLASSE	
Mme Lucile Emond (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel Hélène Boucher - Vénissieux (69)	Mme Christine Barde Cabuçon (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel Fernand Forest - Saint-Priest (69)
M. Mohamed Aarras (SNETAA FO) Lycée Professionnel Les Canuts - Vaulx-en-Velin (69)	Mme Héloïse Taurel (SNETAA FO) Lycée Professionnel Les Canuts - Vaulx-en-Velin (69)
M. Daniel Jolivet (SNUEP FSU) Lycée Professionnel Edmond Labbé - Oullins (69)	Mme Corinne Beguelin (SNUEP FSU) Lycée Professionnel Gustave Eiffel - Brignais (69)
CLASSE NORMALE	
M. Pierre-Stéphane Cochet (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel André Cuzin - Caluire-et-Cuire (69)	M; Laurent Veujoz (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel Tony Garnier - Bron (69)
M. Patrice Chapat (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel Etienne Mimard - Saint-Etienne (42)	M. Christophe Abrial (CGT Educ'Action) Lycée Professionnel Claude Lebois - Saint-Chamond (42)
M. Marc Larçon (SNETAA FO) Lycée Professionnel Louise Labé - Lyon 7 ^{ème} (69)	Mme Lorène Gonzalez (SNETAA FO)

	Lycée Professionnel François Cevert – Ecully (69)
M. David Kilic (SNETAA FO) SEP lycée Arbez Carme – Bellignat (01)	M. Gilles Madeira (SNETAA FO) SEP lycée Arbez Carme – Bellignat (01)
Mme Séverine Brelot (SNUEP FSU) LP lycée métier Alexandre Bérard – Ambérieu-en-Bugey (01)	M. Frédéric Gonczarow (SNUEP FSU) Lycée Professionnel Fernand Forest – Saint-Priest (69)
Mme Isabelle Reynaud de la Gardet (SE-UNSA SN2D) Lycée Professionnel J-Marie Jacquard – Oullins (69)	M. Franck Neel (SE-UNSA SN2D) Lycée Professionnel Danielle Casanova – Givors (69)

CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS ET CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION SPORTIVE ET SPORTIVE

BIR n° 19 du 10 février 2020

Réf : DIPE n° 20-013

L'article 1^{er} de l'arrêté rectoral DIPE 1/4/CD n° 2019-071 du 1^{er} octobre 2019 est modifié par l'arrêté rectoral DIPE 1/4/CD n° 2020-007 du 28 janvier 2020. Sont désignés comme membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des **professeurs et chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive** :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

a) Membres titulaires

- M. Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président,
- Mme Claudine Mayot, secrétaire générale de l'académie de Lyon,
- Mme Stéphanie De Saint Jean, adjointe au secrétaire général de l'académie de Lyon, directrice des ressources humaines,
- M. Alain Vigneron, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- M. Jean-Luc Cournac, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Marie-Pierre Baschenis, principale, collège Henri Longchambon, Lyon 8^{ème},
- Mme Valérie Lincot, proviseure, lycée professionnel lycée des métiers, Georges Lamarque, Rillieux-la-Pape,
- M. Sylvain Weisse, principal collège Vaugelas, Meximieux,
- Mme Véronique Berthillon, principale, collège Jean Dasté, Saint-Etienne

b) Membres suppléants

- M. Pierre-Etienne Tailfer, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- M. Marc Esteveny, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Marhzia Decoret, proviseure adjointe, lycée La Martinière Diderot, Lyon 1^{er},
- M. Jean-Pierre Biemann, proviseur, Lycée professionnel André Cuzin, Caluire-et-Cuire,
- M. Bruno Facchi, proviseur adjoint, lycée Antoine de Saint-Exupéry, Lyon 4^{ème}
- M. Gérard Heinz, proviseur, lycée des Horizons, Chazelles-sur-Lyon,
- Mme Isabelle Lacroix, directrice des personnels enseignants,
- Mme Claudine Gadet, cheffe de bureau, direction des personnels enseignants,
- Mme Fabienne Guichon, adjointe à la directrice des personnels enseignants.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPLÉANTS
HORS CLASSE et CLASSE EXCEPTIONNELLE	
M. Philippe Gomez (SNEP FSU) Lycée Claude Fauriel – Saint-Etienne (42)	Mme Anne Hassaine (SNEP FSU) Lycée Honoré d'Urfé – Saint-Etienne (42)
Mme Patricia Couchoud (SNEP FSU) Collège Le Bassenon – Condrieu (69)	M. Pierre Lamure (SNEP FSU) Collège Roger Vailland - Poncin (01)
M. Damien Huguet (SNEP FSU) Collège Roger Vailland - Poncin (01)	M. Eric Stodezyk (SNEP FSU) SEP lycée François Rabelais - Dardilly (69)
CLASSE NORMALE et HORS CLASSE	
Mme Anne Blanchard (SNEP FSU) Collège Maurice Utrillo – Limas (69)	M. Eric Chasselin (SNEP FSU) Collège Antoine Guichard - Veauche (42)
M. Laurent Sapey (SNEP FSU) Collège Massenet Fourneyron – Le Chambon-Feugerolles (42)	Mme Peggy Greffet (SNEP FSU) Collège Lucie Aubrac – Ceyzeriat (01)
Mme Marcelline Colin (SNEP FSU) Lycée professionnel Benoit Charvet - Saint-Etienne (42)	M. Nicolas Tourneur (SNEP FSU) Lycée Professionnel 1 ^{er} film – Lyon 8 ^{ème} (69)
M. Rémi Persol (SNEP FSU) Collège Gérard Philippe – Saint-Priest (69)	Mme Cécile Boulanghien (SNEP FSU) Collège Jean-Philippe Rameau - Champagne-au-Mont-d'Or (69)
Mme Géraldine Perret-Villois (SNEP FSU) Lycée Professionnel Pierre Coton – Néronde (42)	M. Gregory Maye (SNEP FSU) Collège de l'Albarine – Saint-Rambert-en-Bugey (01)
M. Julien Duris (SNEP FSU) Lycée Carnot – Roanne (42)	M. Gilles Ravel (SNEP FSU) Collège Gambetta – Saint-Etienne (42)

CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

BIR n° 19 du 10 février 2020

Réf : DIPE n° 20.016

L'article 1^{er} de l'arrêté rectoral DIPE 3/CD n° 2018-117 du 17 décembre 2018 est modifié par l'arrêté rectoral DIPE 3/CD n° 2020-011 du 28 janvier 2020. Sont désignés comme membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des **psychologues de l'éducation nationale** :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

a) Membres titulaires

- M. Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président,
- Madame Claudine Mayot, secrétaire générale de l'académie de Lyon par intérim,
- Madame Armelle Kheder, secrétaire générale, direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire,
- Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe de l'académie de Lyon, directrice des ressources humaines,

b) Membres suppléants

- Monsieur Yves Flammier, chef du service académique d'information et d'orientation,
- Madame Véronique Montangerand, inspectrice de l'éducation nationale, conseillère technique ASH auprès de Monsieur le recteur,
- Madame Isabelle Lacroix, directrice des personnels enseignants,
- M. Luc Pelissier, chef de bureau des personnels enseignants

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
CLASSE EXCEPTIONNELLE	
Mme Catherine Dubourget (SE-UNSA SNP) E.E.P.U. Jean Moulin la Victoire – Oyonnax (01)	Mme Solange Fanget (SE-UNSA SNP) E.E.P.U. Saint-Exupéry élémentaire – Rive-de-Gier (42)
HORS CLASSE	
Mme Dominique Leylavergne (SNES SNUipp FSU) CIO E d'Etat de Lyon Est – Villeurbanne (69)	Mme Blandine Mezerette (SNES SNUipp FSU) CIO de Bourg-en-Bresse - Bourg-en-Bresse (01)
CLASSE NORMALE	
Mme Gwendoline Babin (SNES SNUipp FSU) Ecole primaire des Petits Fagotiers – Saint-Martin-en-Haut (69)	M. Emmanuel Rabin (SNES SNUipp FSU) CIO d'Etat de Saint-Priest – Saint-Priest (69)
Mme Paula Enfroy (FNEC FP FO) E.E.P.U. Charles Perrault – Feurs (42)	Mme Nathalie Brescia (FNEC FP FO) CIO E – Oullins (69)

DIRECTION DES ENSEIGNANTS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

CCMI COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES MAÎTRES DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS DU 1^{ER} DEGRÉ

BIR n° 19 du 10 février 2020

Réf : DEEP

Par arrêté modifié du 1^{er} février 2020, sont désignés comme membres de la commission consultative mixte interdépartementale compétente à l'égard des maîtres des établissements privés du 1^{er} degré d'enseignement.

Représentants de l'administration, membres titulaires et suppléants de la commission :

a) Représentants titulaires

- Monsieur Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités.
- Madame Claudine Mayot, secrétaire générale de l'académie de Lyon par intérim.
- Madame Marilyne Remer, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain.
- Madame Martine Petit, inspectrice d'académie, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale de la Loire.
- Madame Vo-Quang, inspectrice d'académie, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Rhône.
- Madame Vellay, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de la Côticière.

b) Représentants suppléants

- Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines
- Madame Céline Felpin, directrice de la direction des enseignants des établissements privés du rectorat de l'académie de Lyon.
- Monsieur Michel Carrante, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain.
- Monsieur Cyril Thomas, inspecteur de l'éducation nationale adjoint 1^{er} degré à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire.
- Madame Nathalie Martin, adjointe à la directrice de la direction des enseignants des établissements privés du rectorat de l'académie de Lyon.
- Madame Sylviane Fernandez-Cagna, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Villeurbanne 2.

Représentants des maîtres, membres titulaires et suppléants de la commission :

a) Représentants titulaires

- Madame Pascale Orecchioni, professeure des écoles à l'école Notre Dame de Bellecombe à Lyon (CFDT).
- Madame Audrey Chabannel, professeure des écoles à l'école Les Maristes-site Champagnat à Saint Etienne (CFDT).
- Madame Céline Guillot, professeure des écoles à l'école Saint Maurice à Lyon (SNEC & SNEPL CFTC).
- Madame Christine Menard, professeure des écoles à l'école Jeanne d'Arc à Genas (SNEC & SNEPL CFTC).
- Madame Annick Rage, professeure des écoles à l'école Sainte Thérèse à Sainte-Foy-les-Lyon (SPELC).
- Madame Valérie Rousson, professeure des écoles à l'école Sainte Clémence à La Ricamarie (SPELC).

b) Représentants suppléants

- Madame Véronique Bizouard, professeure des écoles à l'école Saint Roch à Feyzin (CFDT).
- Madame Patricia Sacco-Sanchez, professeure des écoles à l'école Vincent Serre à Tassin-la Demi-Lune (CFDT).
- Madame Céline Rigollet, professeure des écoles à l'école Jeanne d'Arc à Bourg-en-Bresse (SNEC & SNEPL CFTC).
- Madame Naoëlle Cesaro, professeure des écoles à l'école Saint André à Saint-Etienne (SNEC & SNEPL CFTC).

- Madame Lucile Hétrait, professeure des écoles à l'école Saint Jean Pierre Neel à Sainte Catherine (SPELC).
- Madame Laëtitia Thierry, professeure des écoles à l'école la Xavière à Lyon (SPELC).

Représentants des chefs d'établissement

a) Représentants titulaires

- Monsieur Alain Moulard, chef d'établissement, école Notre Dame des Collines à Rive-de-Gier (SNCEEL-SYNADEC).
- Madame Sandra Binazet, chef d'établissement, école Saint Louis Notre Dame à Saint- Chamond (SNCEEL-SYNADEC).
- Monsieur Jean-Luc Courvoisier, chef d'établissement, école Pierre Termier à Lyon (SNCEEL-SYNADEC).
- Monsieur Pierre Souche, chef d'établissement, école Saint Joseph à Tassin-la-Demi-Lune (SNCEEL-SYNADEC).
- Madame Isabelle Bernage, chef d'établissement, école Saint Jean Bosco & Sainte Blandine à Meximieux (SNCEEL-SYNADEC).
- Madame Corinne Wagner, chef d'établissement, école Notre Dame à Vernaison (SPELC).

b) Représentants suppléants

- Madame Véronique Patout, chef d'établissement, école Saint Charles à Montbrison (SNCEEL-SYNADEC).
- Monsieur Jean Le Borgne, chef d'établissement, école Jeanne d'Arc à Craponne (SNCEEL-SYNADEC).
- Madame Louison-Favrel, chef d'établissement, école Saint Charles à Rillieux-la-Pape (SNCEEL-SYNADEC).
- Monsieur Jean-François Le Sech, chef d'établissement, école Saint Joseph des Brotteaux à Lyon (SNCEEL-SYNADEC).
- Madame Joëlle Lyant, chef d'établissement, école Saint Louis à Bourg-en-Bresse (SNCEEL-SYNADEC).
- Monsieur Pierre Ganzhorn, chef d'établissement, école les Maristes à Saint-Etienne (SPELC).

DÉLÉGATION REGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE H/F GRETA DE LA LOIRE

BIR n° 19 du 10 février 2020

Réf : RH DRAFPIC

Les activités d'un conseiller en formation continue ont pour objet le conseil en formation et le développement de la formation tout au long de la vie. Elles s'exercent dans les groupements d'établissement appelés GRETA. Ces structures de mutualisation des compétences, des moyens de formation et de gestion, regroupent lycées, lycées professionnels et collèges pour assurer la mise en œuvre de la politique académique.

Peuvent être candidats :

- Les titulaires (hors privé sous contrat) de l'Éducation nationale, personnels d'inspection, de direction ou d'administration de catégorie A, personnels enseignants, d'orientation et d'éducation, ainsi que les autres fonctionnaires de catégorie A,
- Les enseignants ou personnels de catégorie A non titulaires **et** en poste dans l'académie de Lyon,
- Les fonctionnaires titulaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, appartenant à un corps, à un cadre d'emplois ou à un emploi de catégorie A,
- Les contractuels des Greta de catégorie A,
- Les personnes n'appartenant pas à la fonction publique, justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans dans le secteur de la formation continue et titulaires d'un master.

La fiche de poste correspondante figure en annexe.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE – LYON 2

RECRUTEMENT D'UN-E ENSEIGNANT-E VACATAIRE À L'UNIVERSITÉ LYON 2 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

BIR n° 19 du 10 février 2020
Réf : Université Lumière Lyon 2

L'UFR de Sciences économiques et de gestion (SEG) de l'Université Lumière Lyon 2 recherche un.e enseignant.e afin d'assurer des travaux dirigés de comptabilité générale en licence 1, les mercredis après-midis.

Les enseignements traiteront des mécanismes comptables et l'organisation comptable, l'analyse comptable des opérations courantes et l'initiation aux opérations d'inventaire.

Pour plus d'informations et pour candidater, vous pouvez contacter Monsieur Philippe POLOMÉ, Directeur de l'UFR SEG : philippe.polome@univ-lyon2.fr.